

Paris, le 17 février 2014

Élections municipales :

Les inquiétudes et les attentes des professionnels libéraux

Résultats de l'enquête Harris Interactive-MACSF pour l'UNAPL sur un échantillon de 1 189 professionnels libéraux

À l'occasion des élections municipales, l'UNAPL, qui fédère 59 organisations syndicales des professions libérales de la Santé, du Droit, du Cadre de vie et technique, souhaite interpeller les candidats, sans parti pris politique, sur les attentes des professionnels libéraux et promouvoir leurs souhaits en tant qu'entrepreneurs. Les entreprises libérales représentent près de 27 % des entreprises de notre pays, concernent 2 millions d'actifs et offrent 1 million d'emplois salariés de proximité non délocalisables.

Six professionnels libéraux sur dix se déclarent inquiets pour l'avenir de leur activité

Six professionnels libéraux sur dix se déclarent inquiets pour l'avenir de leur activité, et parmi eux ceux qui emploient des salariés sont les plus inquiets (73 %). Pour l'UNAPL cette inquiétude est à mettre sur le compte à la fois des **difficultés locales** vécues par les professionnels, qui se traduisent d'ailleurs par une volonté de changement d'équipe à l'occasion des élections, mais également par le **contexte national** qui résulte du pilonnage répété, pour ne pas dire **de l'acharnement du gouvernement sur ce secteur d'activité** dans un contexte économique extrêmement dégradé. L'UNAPL rappelle que le gouvernement a successivement nationalisé la retraite des professionnels libéraux, voulu imposer le quasi-doublement de la fiscalité locale (CFE) pour les professionnels relevant du régime des BNC, mesure heureusement censurée par le Conseil Constitutionnel, tenté de les écarter du dialogue social, et qu'à présent, il les marginalise des discussions en cours sur la réforme de la fiscalité des entreprises. À cela s'ajoute un tombereau de réglementations qui, transposées dans le droit national, ne sont pas sans compliquer l'exercice professionnel. Tout ceci est en effet inquiétant, et les professionnels libéraux, au regard du poids qu'ils représentent dans l'économie réelle et dans l'économie locale, attendent d'être soutenus plutôt que d'être entravés dans leur activité.

Les professionnels libéraux sont critiques face au bilan de l'action municipale

Cette enquête montre que **les professionnels libéraux sont assez critiques au regard de l'action municipale**. Ils ne sont que 51 % à être satisfaits, alors que la moyenne des Français est de 60 %. S'ils sont satisfaits de l'environnement et des aménagements urbains du quartier où ils sont installés, en revanche ils sont critiques sur **la lutte contre les déficits publics (61 %), la fiscalité locale des entreprises dont la CFE** (contribution foncière des entreprises) (63 %), l'immobilier d'entreprise (59 %) et l'accès aux marchés publics locaux (59 %), ce dernier sujet étant encore plus prégnant chez les professionnels du cadre de vie (architectes, géomètres, etc..).

Naturellement, **les professionnels libéraux sont mobilisés sur la maîtrise des déficits publics des municipalités et de la fiscalité locale**, ainsi que du développement économique, sujets qui constituent pour eux l'enjeu des élections municipales. Aussi, **74 % des professionnels interrogés estiment que le programme économique des candidats jouera un rôle important dans leur choix de vote pour les élections municipales**.

Les professionnels libéraux peu écoutés des élus municipaux

Les professionnels libéraux jugent **négativement la démocratie participative sur les questions de développement économique (64 %) et l'écoute des professionnels libéraux (69 %)**. Ce manque d'écoute a pour conséquence des services qui ne sont pas à la hauteur des attentes des professionnels (66 %) et **un manque de soutien et de facilités pour le développement des entreprises libérales (72 %)**. Pourtant 67 % des professionnels libéraux ont déjà rencontré leur maire actuel ou un de ses adjoints mais visiblement, pour 52 % d'entre eux, cela n'a pas été très utile. Ceci est sans doute à rapprocher avec le fait qu'**un professionnel sur deux** qui **souhaite un changement d'équipe municipale** dans sa commune estime que celui-ci serait sans conséquence pour son activité.

Un ancrage local fort

Malgré les critiques formulées en direction des municipalités, les professionnels libéraux montrent dans cette enquête la réalité de leur ancrage local : **81 % indiquent être attachés à leur commune et la plupart souhaitent y rester et rester dans leur région**. Cet attachement s'explique à la fois par la clientèle, avant tout locale, des professionnels libéraux, leur réseau local professionnel et leur attachement humain à la région où ils ont le plus souvent étudié, où vit leur famille. Les professionnels libéraux sont attachés à leur qualité de vie et font passer la dimension humaine avant la dimension économique qui pourrait justifier une délocalisation vers des bassins économiques plus grands et plus denses. Ceci confirme **que les emplois des entreprises libérales sont bien des emplois de proximité non délocalisables**.

Le palmarès des villes où il fait bon exercer : l'humain et l'environnement avant l'économique

Les professionnels libéraux privilégient la qualité de l'environnement et l'ambiance, loin devant les considérations économiques dans leurs choix des villes qui les attirent. Cet aspect de l'enquête contrevient à l'image véhiculée, à tort, par ceux qui méconnaissent la réalité des professionnels libéraux et les caricaturent à travers le prisme déformé de catégories prétendument aisées. Ce qui n'est pas le cas en raison de la diversité des professions que recouvre le champ des professions libérales et des différences qui existent à l'intérieur même des professions selon les spécificités des exercices. La réalité des professions libérales est bien plus diverse et s'approche, en réalité, de la **classe moyenne**. D'ailleurs, les villes préférées des professionnels libéraux sont celles qui ont été élues par les Français lors des différents baromètres des villes où il fait bon vivre, à savoir **Bordeaux, Nantes, et Toulouse**.

Les revendications de l'UNAPL à l'occasion des élections municipales

Dans les prochains jours avant le scrutin, l'UNAPL, via ses délégations départementales et régionales, va prendre contact avec les différents candidats pour leur présenter la réalité économique du secteur des professions libérales et leur faire connaître le résultat de cette enquête.

L'UNAPL leur demandera de répondre à un certain nombre de questions et de prendre des engagements sur plusieurs revendications, dans le cadre de la prochaine mandature municipale. Une démarche identique sera engagée au niveau national en direction des principaux partis républicains.

Les questions :

- 1- Quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour réduire les déficits et l'endettement de la commune ?
- 2- Quelles sont vos priorités en termes de fiscalité des entreprises ? Quelles mesures spécifiques envisagez-vous concernant la fiscalité des entreprises libérales ?
- 3- Attirer des entreprises libérales fait-il partie de vos priorités ? Si oui, comment ?
- 4- Quelles mesures concrètes allez-vous déployer pour stimuler le développement économique de votre commune ?

Les engagements :

Si vous êtes élu maire de votre commune, vous engagez-vous à :

- Maintenir, développer et attirer des entreprises libérales dans votre commune ?
- Recourir prioritairement aux professionnels libéraux de votre commune pour vos marchés et commandes publics ?
- Reconnaître les professionnels libéraux et travailler avec eux ?
- Développer l'immobilier d'entreprise et les services afin de favoriser le démarrage de l'activité des jeunes entrepreneurs libéraux ?
- Faciliter l'accessibilité des personnes en situation en handicap en créant, notamment, des places de stationnement réservées aux handicapés aux abords des entreprises libérales ?

L'UNAPL fera le recensement des réponses qui lui seront ainsi apportées et les publiera sur son site.

Contact presse : Dr Michel Chassang -Tél 06 85 72 60 83

À propos de l'UNAPL

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est une organisation patronale représentative créée en 1977. Elle fédère 59 organisations syndicales des professions libérales de la Santé, du Droit, du Cadre de vie et technique et est présente dans les régions via les UNAPL régionales, départementales et les Maisons des professions libérales. Les professions libérales représentent 26.9% des entreprises françaises et emploient près de 2 millions de personnes dont un million de salariés. En savoir plus : www.unapl.fr